



MAMMIFÈRES AQUATIQUES : PROTÉGER LA LOUTRE ET LE CASTOR

Année 2

Limousin

2017

Étude financée par :





Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

RÉSUMÉ

Ce bilan dresse les actions menées par le GMHL dans le cadre du projet Mammifères aquatiques 2017.

REMERCIEMENTS

Le GMHL souhaite remercier chaleureusement ses collaborateurs :

Stéphane Raimond, les agents des services départementaux de l'ONCFS en Limousin, les techniciens du SMABGA, l'AULEPE, Tour d'Images ainsi que les observateurs bénévoles qui ont transmis leurs observations au cours de l'année.

Le GMHL souhaite également remercier ses financeurs : la DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Crédit photo couverture : Castor fiber © Franck Taboury (Tour d'images)

Rédaction : Gaëlle CAUBLOT

SOMMAIRE

Introduc	ction	2
I.	Le Limousin, bastion de la loutre	3
A.	Répartition de l'espèce en Limousin	3
В.	Actions 2017	4
II.	Le Limousin, nouveau territoire du castor	5
A.	Répartition de l'espèce en Limousin	5
B.	Actions 2017	6
III.	Actions communes aux deux espèces	8
A. les	Révision de l'arrêté préfectoral relatif à la présence de la Loutre d'Europe et du Castor d'Eurasie d s départements de la Creuse et de la Corrèze	
В.	Prospections communes	8
C. Ca	Mise en place d'un sentier d'interprétation en bord de Gartempe sur la Loutre, le Castor et le ampagnol amphibie	8
Conclus	sion	9
Annexe	S	10
Anne	exe	11

1

INTRODUCTION

Presque disparue de France dans les années 1980, la Loutre d'Europe *Lutra lutra* recolonise peu à peu les cours d'eau qu'elle avait abandonné. Le Limousin possède une responsabilité nationale dans cette reconquête car il constitue une zone source pour l'espèce où quelques populations ont pu se maintenir sur les plateaux. De nos jours, la loutre est présente que sur la quasi-totalité des cours d'eau de la région, ainsi que sur les plans d'eau poissonneux. Toutefois, différents facteurs tels que la pollution des cours d'eau, la mortalité routière, la dégradation des peuplements piscicoles, les accidents de chasse ou de piégeage et les conflits avec l'homme restent une menace pour l'espèce. La mise en place d'un Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre d'Europe entre 2010-2015 - décliné Limousin – a permis de mettre en place des partenariats forts avec certains acteurs régionaux mais également de mener des études approfondies sur la répartition et la génétique de l'espèce. Malgré l'arrêt du PRA en fin 2015, il est nécessaire de faire perdurer les actions entreprises, les collaborations mises en place et de maintenir actif le réseau d'acteurs et d'observateurs afin que le travail réalisé pendant cinq ans ne soit pas vain. La conservation d'une espèce est un travail de longue haleine qui nécessite un investissement sur la durée pour générer des résultats positifs et durables.

Le Castor d'Eurasie *Castor fiber* est le plus gros rongeur de France. Cette espèce est intégralement protégée en France (code de l'Environnement, article L 411-1 et L 411-2, art. 2) et inscrite aux annexes II et IV de la Directive 92/43/CEE, tout comme la loutre.

Le castor est classé dans un état de conservation « favorable » pour tous ses habitats et notée LC (Least Concern) sur les listes rouges mondiale, européenne et française. Il reste cependant menacé par différents facteurs tels que la perte d'habitat (coupe de ripisylves), les accidents de chasse ou de piégeage et les collisions routières (Tattersall 1999). De plus, l'arrivée du castor dans des zones habitées peut provoquer des conflits avec la population du fait de damages aux cultures et aux arbres d'ornement. Ces dommages, bien que moins sévères que ceux causés par d'autres espèces (campagnols, cervidés ...) attirent plus l'attention car l'espèce est nouvelle et inconnue dans la région (Halley & Rosell 2002). Arrivé en 2010 en Limousin, le castor est soumis à un suivi régulier en collaboration avec l'ONCFS (service départemental de la Haute-Vienne). En 2015, il a fait l'objet d'un stage de Master 1 qui a permis d'évaluer son aire de répartition en Limousin et d'observer une seconde front de colonisation sur la Benaize. Des documents de communication ont été créés et des sorties nature ont été organisées autour de ce thème entre les mois de mai et de juillet 2015.

Les mammifères aquatiques sont confrontés à de multiples menaces et peuvent créer des problèmes de cohabitation avec les riverains. Le GMHL a pour but de mieux connaître et faire connaître ces animaux afin de prévenir les conflits et de veiller à la conservation de ces espèces protégées. Le présent document résume les actions menées en ce sens en 2017.

I. LE LIMOUSIN, BASTION DE LA LOUTRE

A. Répartition de l'espèce en Limousin

De 1989 à 2004, la Loutre a effectué un retour très important en Limousin. Son aire de répartition territoriale potentielle est passée de 55% à 95% du réseau hydrographique en 15 ans. Ce retour reste encore fragile et le maintien des actions mises en place lors du PRA est essentiel afin d'assurer son maintien voire sa progression.

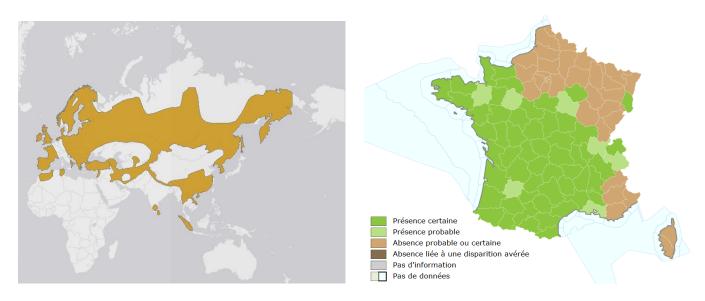


Figure 1 : Répartitions de la Loutre d'Europe dans le monde et en France - UICN 2016, INPN 2016

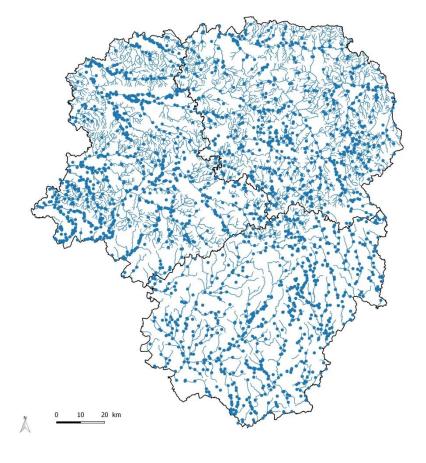


Figure 2: Répartition de la Loutre d'Europe en Limousin - GMHL 2017

B. Actions 2017

La loutre est animal élusif. Sa discrétion et ses mœurs généralement nocturnes impliquent de rechercher prioritairement des indices de présences tels que des épreintes (crottes de la loutre) ou des empreintes. Les actions entreprises dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre ont été maintenues dans la mesure du possible.

1. Inventaire permanent et spécifique

La loutre place ses **épreintes** en évidence sur les blocs rocheux, les touffes d'herbe, les troncs surplombant l'eau, etc. D'aspect et d'odeur typique, les épreintes constituent des indices faciles à observer, sauf lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (« fonte » des épreintes).

Depuis 2013, le GMHL et l'ONCFS co-organisent une journée de prospections communes et invitent les acteurs locaux (DREAL, DDT, fédérations de chasse et de pêche, techniciens de rivière, associations locales...) à participer aux recherches. Deux prospections communes se sont déroulées en 2017 sur les bassins versants de la Gartempe et de la Benaize et ont permis de récolter 21 données de loutre.

De plus, la mise en place d'une plateforme de saisie de données plus intuitive et accessible au grand public en mars 2016 a permis de collecter **236** données de cette espèce en onze mois, principalement d'épreintes mais également d'individus observés de manière directe.

2. Récolte de matériel génétique et communication autour du protocole national SFEPM

Une autorisation de prélèvement de matériel génétique (bout d'oreille) a été demandée par le GMHL pour certains de ses adhérents et collaborateurs. L'arrêté a été obtenu le 20 juillet 2016 (fin : 31 décembre 2019). Des prélèvements ont été effectués sur les **sept cadavres** trouvés morts en 2017 (collisions routières) ou conservés dans les congélateurs de l'ONCFS (sd 87). Les échantillons, conservés dans de l'alcool à 90° au froid, ont été remis au Dr Johan Michaux de l'université de Liège travaillant sur la génétique de l'espèce et ayant déjà réalisé les analyses lors des études génétiques sur les épreintes en Limousin.

Annexe 1 : fiches de prélèvement.

3. Havre de paix pour la loutre

Un nouveau havre de paix pour la loutre a été signé en Haute-Vienne à Séreilhac, dans le courant de l'année 2017. D'autres havres sont toujours en cours d'élaboration (dans les RNN de la Tourbière des Dauges et de l'Etang des Landes, par exemple).

4. Loutre et piscicultures

Un cas de déprédation sur une pisciculture d'étang (loisir) a été rapporté par le président des lieutenants de louveterie de la Corrèze. Le GMHL a transmis le livret réalisé par la SFEPM dans la cadre du PNA et a proposé une expertise de l'étang par l'animateur loutre et piscicultures. Au moment de la rédaction du rapport, le président des lieutenants de louveterie n'avait pas recontacté le GMHL.

5. Plan National d'Actions Conservation de la Loutre d'Europe

Courant 2017, la SFEPM s'est attelée à la rédaction d'un PNA conservation pour continuer le travail accompli par le PNA jusqu'en 2016. Une première version de ce PNAc a été envoyée aux animateurs régionaux. Le GMHL a reçu corrigé et amendé les propositions faites par la SFEPM mais n'a malheureusement pas pu se rendre à la réunion des animateurs le 9 septembre. Un résumé des actions entreprises dans le territoire a toutefois été envoyé.

Une concertation avec les autres structures travaillant sur la Loutre d'Europe dans la nouvelle région est initiée afin d'organiser au mieux les actions en Nouvelle-Aquitaine (Cistude Nature et Poitou-Charentes Nature).

II. LE LIMOUSIN, NOUVEAU TERRITOIRE DU CASTOR

A. Répartition de l'espèce en Limousin

Le GMHL suit la progression de cette espèce depuis son arrivée en 2010, en collaboration avec le service départemental de la Haute-Vienne de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS - sd 87) et le SMABGA¹. L'espèce est présente sur deux bassins versants distincts : la Gartempe et le Benaize (cf figure 4).

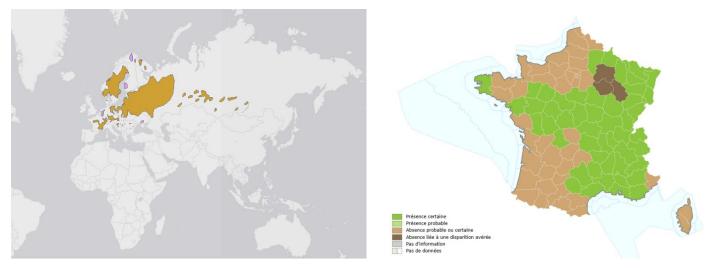


Figure 3 : Répartitions du Castor d'Eurasie dans le monde (source : IUCN 2016) et en France métropolitaine (source : INPN 2016).

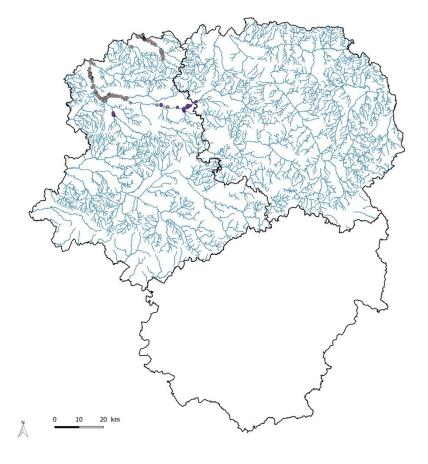


Figure 4: Répartition du castor en Haute-Vienne et en Creuse. Les points en gris sont les données antérieures à 2017 -GMHL 2017

¹ Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Gartempe et de ses affluents

B. Actions 2017

Nocturne, le castor est difficile à apercevoir. Les indices de sa présence sont toutefois bien visibles : troncs coupés, brindilles écorchées et entassées dans des garde-manger, dépôt de castoréum, empreintes dans la boue, etc.

1. Inventaire permanent et spécifique

Le castor est un herbivore strict qui consomme des pousses fraîches en saison et se rabat sur l'écorce de certains arbres (saules, peupliers, fruitiers) pendant la mauvaise saison. La recherche visuelle de troncs et de branches coupées par le castor est relativement aisée et efficiente. Ces recherches s'effectuent au printemps, avant la pousse des feuilles ce qui permet de mieux voir les indices et d'estimer la fraîcheur des marques. Il est toutefois nécessaire que les conditions météorologiques soient favorables. En effet, les hauts niveaux d'eau de fin d'hiver dissimulent une bonne partie des ligneux. Les inventaires peuvent aussi être menés en canoë ou en kayak, en longeant les berges, plus tard dans la saison lorsque les niveaux d'eau redescendent suffisamment pour permettre une descente tranquille permettant l'observation.

Ainsi, en 2017, deux sorties ont été réalisées dans le cadre des prospections communes coorganisées avec l'ONCFS les 8 et 22 mars. Au total, **36** observations ont été confirmées lors de ces journées printanières, dont la première mention de l'espèce en Creuse (commune de Fursac). Depuis son ouverture en mars, le portail Faune Limousin a permis de récolter **8** observations supplémentaires.

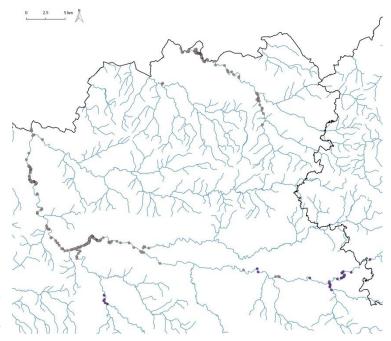


Figure 5 : localisation du Castor d'Eurasie dans le nord de la Haute-Vienne et l'ouest creusois (en violet, données 2017) - GMHL 2017

2. Formation des bénévoles et des personnels

Les journées de prospections communes servent à former les adhérents des associations naturalistes ainsi que les élus et les partenaires professionnels. Ainsi, en 2017, des membres des ACCA locales, des riverains de la Gartempe, des agents communaux, des agents de l'ONCFS et de l'ONEMA de Creuse, des agents de la DREAL et des bénévoles des associations naturalistes ont pu participer à ces prospections.

3. Sensibilisation des acteurs locaux et du grand public

Une sortie à destination des étudiants de Master 2 en droit de l'Environnement de la faculté de Limoges a été organisée le 20mars 2017. La vingtaine d'étudiants présents ont pu observer de belles coupes fraîches sur des peupliers en bord de Gartempe. Cette sortie a été l'occasion de sensibiliser de futurs professionnels et de leur montrer en quoi consiste le travail de terrain. Les différentes problématiques autour du Castor (et de la loutre) ont été abordées, d'un point de vue écologique amis également juridique.

Une soirée de conférence sur le thème du Castor en Limousin a été organisée par l'AULEPE (Association universitaire limousine d'étude et de protection de l'environnement) le 25 octobre 2017 à la faculté des sciences de Limoges. Le GMHL a pu y présenter l'évolution de la répartition du castor dans le territoire, les différentes actions menées conjointement par les partenaires (ONCFS, SMABGA), les photographies des quelques individus aperçus par Franck Taboury (photographe de Tour d'Images), ainsi que l'outil de saisie des observations en

ligne Faune-Limousin et son application pour mobile Naturalist. Au total, 28 étudiants, enseignants, chercheurs, thésards, adhérents d'associations et personnels des services publics étaient présents à cette soirée et quelques-unes ont souhaité participer aux prochaines prospections communes.

Une interview a été donnée au quotidien le Populaire du Centre au sujet du castor suite à la conférence.

4. Création de kakémonos sur l'espèce

Des documents préparatoires ont été rédigés pour la création des kakémonos prévus en 2017. Toutefois, en raison de contraintes de subventions, l'achat de l'iconographie, la mise en page et l'impression de ces supports sera repoussée à 2018 sous réserve de l'obtention de certains crédits.

III. ACTIONS COMMUNES AUX DEUX ESPÈCES

A. Révision de l'arrêté préfectoral relatif à la présence de la Loutre d'Europe et du Castor d'Eurasie dans les départements de la Creuse et de la Corrèze

Dans le cadre de la révision des arrêtés préfectoraux, la DDT de la Corrèze a demandé des informations complémentaires au GMHL. Des cartes de présence détaillées ont été éditées avec les informations les plus complètes possibles afin de répondre aux attentes de l'administration et d'interdire les pièges de catégorie 2 et 5 à moins de 200m des cours d'eau comme le stipule l'arrêté ministériel du 30 juin 2015 fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Un courrier a été rédigé à l'attention du préfet de la Creuse afin que cet arrêté soit pris pour 2017 dans le département. La demande du GMHL a été rejetée pour des raisons administratives non valables. Un second courrier a été rédigé et envoyé en décembre afin de demander à nouveau que cet arrêté soit pris en 2018, comme le stipule la loi, d'autant que le Castor est présent dans le département depuis le début de l'année. Il est à noter que la prise de cet arrêté pose systématiquement problème dans le département de la Creuse, les associations devant faire des demandes pour qu'il soit décliné.

B. Prospections communes

Des prospections communes ont été organisées avec l'ONCFS pour relever les traces et indices des deux espèces les 8 et 22 2017, respectivement sur la Gartempe puis la Benaize. Plus de trente participants (toutes sorties confondues) ont pu arpenter les berges à la recherche des épreintes et des troncs coupés et en apprendre d'avantage sur la biologie et l'écologie des espèces tout en participant à la mise à jour des inventaires.

C. Mise en place d'un sentier d'interprétation en bord de Gartempe sur la Loutre, le Castor et le Campagnol amphibie

Suite à deux visites grand public en bord de Gartempe et aux nombreuses questions posées par les riverains et les usagers de la rivière, un sentier pédagogique traitant des espèces de mammifères protégés (loutre, castor et campagnol amphibie) semble être une solution ludique et éducative pour les personnes visitant le site. Une réunion entre le CEN Limousin (animateur du site Natura 2000 de la Gartempe), le SMABGA, le GMHL et l'ONCFS s'est tenue le 12 décembre 2017 pour définir le projet.

CONCLUSION

L'arrivée très récente du Castor d'Eurasie en Limousin offre l'opportunité d'étudier le comportement et l'écologie de l'espèce dans une zone de recolonisation. La recherche d'indices de présence couplée à une cartographie du territoire permettra d'évaluer le potentiel d'accueil des tronçons occupés et des zones en amont et de localiser les éventuels points de conflit (obstacles au franchissement...).

Pouvant potentiellement créer des situations conflictuelles avec les riverains des cours d'eau qu'il fréquente, le Castor est une espèce à faire connaître au grand public afin de limiter les atteintes qui pourraient lui être portées. Des journées de découverte, des conférences et des plaquettes sont proposées aux habitants du nord de la Haute-Vienne. Des plaquettes ont été envoyées dans quelques communes du nord de la Creuse où l'espèce a fait son apparition en début d'année 2017. Ces actions sont menées en concertation avec l'ONCFS, les techniciens de rivières, le Conservatoire d'Espace Naturel du Limousin et d'autres associations locales.

La Loutre d'Europe a bénéficié d'un plan d'actions en sa faveur pendant cinq ans. Malgré l'arrêt des actions nationales, il est impératif de continuer à étudier et à communiquer sur l'espèce. Ainsi des actions telles que les havres de paix, la valorisation des cadavres à des fins de génétique, la veille auprès des pisciculteurs ou la mise à jour régulière de la répartition de l'espèce sont maintenues. Un second plan d'actions est en cours de rédaction pour les années à venir et sera décliné en Limousin, ainsi que dans l'ensemble des territoires de la grande région souhaitant y participer. Une coordination se met en place en Nouvelle-Aquitaine sur ce sujet.

La mise en place d'un réseau mammifères aquatiques permet de pérenniser les actions entreprises dans le cadre du PRA Loutre 2010-2015 et de l'étude Castor 2015 et de développer les liens avec les acteurs locaux dans le but d'une meilleure conservation de ces espèces. Ce réseau montre une bonne efficacité, les informations transitant facilement entre les acteurs. De plus, le Castor est une espèce qui intéresse le grand public comme le montrent les différentes sollicitations reçues pour réaliser des sorties et conférences ainsi que les articles réalisés à son sujet. Il est essentiel de le maintenir afin de continuer à préserver efficacement les mammifères aquatiques en Limousin.